

CLUB DU CHIHUAHUA, DU COTON DE TULEAR ET DES EXOTIQUES

Seul Club officiel affilié à la Société Centrale Canine, agréé par le Ministère de l'Agriculture
5 Résidence des Courts Sillons 27120 LE PLESSIS HEBERT
Président : M. Daniel ARNOULT

BOURGES

PARC DES EXPOSITIONS – Boulevard Lamarck – 18000
34^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DU C.C.C.E
AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE
(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)



VENDREDI 15 FEVRIER 2019

2 dates de clôture – 1^{ère} clôture 13 JANVIER 2019

2^{ème} clôture irrévocable 20 JANVIER 2019

Après cette date tout engagement sera refusé



Sponsors officiels de la 34^{ème} Nationale d'Elevage du C.C.C.E

INSCRIPTIONS

PAR INTERNET : <http://www.cedia.fr> (paiement sécurisé)

PAR COURRIER : envoyez la feuille d'engagement à :

CCCE – Madame Monique ROSSI –

699 Chemin de la Colle de Rouge 06610 LA GAUDE

Chèque libellé au nom du CCCE ou virement bancaire à :

HSBC FR BOULOGNE REINE

IBAN : FR76 3005 6000 3600 3611 4561 041 – BIC CCFRFRPP

(copie du virement joint à la feuille d'engagement)

PROGRAMME : Entrée des chiens 7 h 30 – Début des jugements 9h00

Le CCCE offre : Viennoiseries et boissons chaudes de bienvenue à tous les participants

Hébergement : Les adhérents du CCCE pourront désormais bénéficier d'un tarif avantageux dans les hôtels suivants :Kyriad, Kyriad Prestige, Campanile et Première Classe. Il sera impératif de communiquer cet identifiant au moment de la réservation : Welcomsport SPT14982451 et de se munir de la carte d'adhérent au club pour l'année 2019.

Règlement : Refus ou exclusions.

1. des engagements :
 - a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI.
 - b) Des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- Le Club se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés
2. des chiens (à leur entrée ou en cours de l'exposition) :
 - a) ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ce cas ne seront pas remboursés) ;
 - c) les chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
 - d) des chiens dont l'engagement au poteau serait demandé.
 - e) Les chiens non munis d'un certificat antirabique en cours de validité pour les exposants étrangers.

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. L'annulation des engagements ou la non présence de l'exposant le jour de l'exposition ne donnera pas lieu à un remboursement de ses engagements. Arrivée des chiens : Le VENDREDI 15 FEVRIER 2019 à partir de 7 heures 30

La Nationale d'élevage du CCCE est ouverte à tous les propriétaires de Chihuahuas, Cotons de Tuléar, Chiens Chinois, Chiens du Pérou et Chiens du Mexique. Tous les chiens devront être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Début des jugements

Les jugements commenceront à 9H00 précises. Les chiens ne pourront pas quitter l'exposition avant 18 heures. Aucune autorisation de sortie ne pourra être accordée. Les récompenses des chiens qui auraient quitté l'exposition avant cette heure seront annulées.

Hébergement : A cette exposition il n'y aura pas de cage. Il est conseillé aux propriétaires des chiens d'apporter leurs propres cages. Toutefois les cages installées pour l'exposition toutes races du Samedi pourront être utilisées.

Affichage

Tout affichage doit être conforme à la réglementation de la S.C.C.

Accès des chiens non inscrits

Il est strictement interdit.

Toiletage

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé : Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toiletage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Service vétérinaire

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire mandaté par la DDCSPP. Il a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiennes visiblement pleines, en état de gestation ou de lactation, des chiens dangereux. La décision du service vétérinaire est sans appel.

Règlement sanitaire du ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) exige pour tous les chiens engagés en provenance de l'étranger, un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Réclamations

Toutes réclamations fondées sur le présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise au CCCE si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par la Commission des expositions du bureau du C.C.C.E.

Responsabilité

Le Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Exotiques décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants sont seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents, et exonèrent spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à leur chien ou causés par lui ou par le propriétaire. Le CCCE ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Sanctions

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.C.E. avec extension possible à celles organisées par la Société Centrale Canine ou ses Associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
 - b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
 - c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
 - d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges ou du Club ;
 - e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé par un autre ;
 - f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.
- Les sanctions seront prononcées conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du CCCE.

Jugements

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou Expert confirmateur ou stagiaire de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou par tout autre juge qualifié pour la même race.

Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par jour. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Les horaires de passage sont purement informatifs. Chaque participant doit s'assurer d'être au bord du ring pour y entrer à l'appel de la race et de la classe dans laquelle son chien est engagé.

Test d'aptitudes naturelles (TAN)

Il se déroulera de 10 heures à 15 heures. Des inscriptions au poteau pourront être admises pour le TAN.

Définition des qualificatifs et attribution des titres

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvrière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens engagés en classe Baby et Puppy pourront obtenir les qualificatifs « très prometteur », « prometteur » ou « assez prometteur ». Les 4 premiers de chaque classe seront classés de 1 à 4.

Dans chaque classe, seuls les quatre premiers chiens ayant obtenu le qualificatif excellent ou très bon (ou très prometteur ou prometteur) seront classés. Les autres recevront un qualificatif sans classement.

Le C.A.C.S., ne peut être attribué qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classe intermédiaire ou ouverte à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre des origines connu. Il appartient à la S.C.C. pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^{ème} excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S. il peut lui être accordé la « réserve de C.A.C.S. ». Celle-ci peut-être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, du manque de certificats sanitaires ou s'il a déjà le titre de Champion de France de conformité au standard.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec le 1^{er} Excellent de l'autre classe.

B.O.B. - Meilleur de Race (BOB) - Le mâle et la femelle proposée pour le CACS, le meilleur jeune mâle et la meilleure jeune femelle ayant reçu le qualificatif « 1^{er} » « Excellent » dans la classe jeune, les meilleurs champions mâle et femelle ayant obtenu le « 1^{er} » Excellent dans la classe champion, les meilleurs vétérans mâle et femelle ayant obtenu le qualificatif « 1^{er} » Excellent dans la classe vétéran concourent pour le titre de Meilleur de Race.

BOS (Best Opposite Sexe) . Le B.O.S. est attribué au mâle ou à la femelle du sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le B.O.B.

Classes individuelles d'engagement :

Baby : 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...
Puppy : 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur- Prometteur- Assez Prometteur- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...
Jeune : pour tous les chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif : Excellent. Cette classe donne droit à l'attribution Excellent mais non au CACS.
Intermédiaire : 15 à 24 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe ouverte
Ouverte : minimum 15 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe intermédiaire
Champion : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays membres de la FCI- et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (La photocopie doit être jointe à l'engagement).
Vétérans : 8 ans et plus la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe ne concourt pas pour le CACS.
Une fois le catalogue imprimé, il est interdit de transférer un chien d'une classe à l'autre à moins que le problème ne soit dû à une erreur d'impression.

Autres présentations :

a) **Chiens par ailleurs inscrits en classe individuelle :**

Couple : 2 chiens mâle et femelle nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle

Paire : 2 chiens de même sexe nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle

Lot d'affixe : au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents.

Le classement qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Lot de reproducteurs : pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 et au plus 5 chiens de ses descendants directs au 1^{er} degré déjà engagés dans une classe individuelle.

Jeune présentateur : enfants âgés de moins de 17 ans présentant son chien. (2 classes d'âge : 6 à 11 ans / 12 à 17 ans). L'engagement doit être signé par l'un des parents.

b) **Chiens pouvant ne pas être inscrits en classe individuelle :**

Chiens ne concourant pas : pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaire d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

A NOTER : Il est interdit de rajouter un affixe d'appartenance au nom officiel du chien (sous peine de refus de l'inscription)

JURY PRESSENTI :

Cotons de Tuléar

M. MATTERA Cassandre

Chiens Chinois à Crête

M. VANAKEN François

Chiens du Pérou – Xoloitzcuintles

M. MATTERA Cassandre

Chihuahuas Poil Court – Mâles

M. NATALETTI Valério (Italie)

Chihuahuas Poil Court – Femelles

M. ARNOULT Daniel

Chihuahuas Poil Long – Mâles

M. JOUANCHICOT Christian

Chihuahuas Poil Long – Femelles

Mme VINCENT-SCHMID Eva

Examineurs TAN : Mrs LARIVE Jean-Claude, VINCENT Alain

N.B. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de besoin.

Désignation des MEILLEURS DE RACE (concourent les CACS, les chiens classés 1^{er} EXCELLENT en classe CHAMPION, JEUNE et VETERAN).

Désignation du MEILLEUR Baby, Puppy, Jeune, Vétérans (toutes races confondues).

MEILLEUR Couple, Paire, lot d'affixe et lot de reproducteurs. MEILLEUR Jeune Présentateur.

Engagements :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- **Certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger.**
- **Votre règlement à l'ordre du C.C.C.E.**
- **Copie des certificats du titre de Champion pour les engagements en classe Champion.**
- **En cas de virement bancaire, joindre obligatoirement une copie du virement**

HSBC FR BOULOGNE REINE

IBAN : FR 76 3005 6000 3600 3611 4561 041 – BIC CCFRFRPP

« Le CCCE organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC »

La réduction (*) est réservée aux membres du CCCE à jour de leur cotisation de l'année en cours 2019. Joindre la photocopie de la carte 2019 ou votre renouvellement d'adhésion 2019 avec votre feuille d'engagement (2 chèques séparés).

Les engagements faits sur CEDIA seront validés après vérification du renouvellement de votre adhésion 2019 et un accusé de réception vous sera envoyé la semaine avant l'exposition.

Avant votre engagement sur CEDIA, envoyer votre renouvellement 2019 à :

C.C.C.E Madame DAOUST Agnès
10, Rue Louis Haussmann
78000 – VERSAILLES

Les engagements de la Spéciale de Race du Samedi 16 Février 2019 sont à faire sur : CEDIA

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

Photocopie du certificat de vaccination contre la rage ou du passeport européen pour les chiens provenant de l'étranger

Chiens disposant d'un numéro de pedigree étranger et vivant en France : copie de l'inscription par vétérinaire au fichier d'identification (aujourd'hui I-CAD, précédemment SIEV ou SCC et du certificat de vaccination antirabique).

Le chien déjà homologué CHCS ne peut y être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (Classe Champion ou Vétéran)

Tout chien non inscrit au catalogue ne sera pas accepté à l'intérieur de l'exposition et un contrôle sévère sera effectué à l'entrée.

Remplissez lisiblement cette feuille et envoyez-la à : CCCE - Monique ROSSI - 699 Chemin de la Colle de Rouge - 06610 LA GAUDE

N° Tatouage ou Transpondeur : _____

Nom du chien _____

Race _____ Variété _____ Taille _____

N° Livre d'Origines _____ Date de naissance _____ Sexe _____

Nom du père _____

Nom de la mère _____

Producteur : M. Mme. Mlle _____
(Propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire: M. Mme.Mlle. _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Champion Jeune Puppy Baby Vétéran Ne concourant pas

Couple Paire Lot d'Affixe Lot de Reproducteurs Confirmation Confirmation seule TAN Jeune Présentateur

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition... En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage sur l'honneur à ne pas quitter la manifestation avant 18 heures. Si mon départ était constaté, je suis informé que tous les résultats (classement, qualificatif, confirmation, TAN, etc) obtenus par mon chien seront annulés

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire

Nationale d'Élevage du CCCE
Remise exceptionnelle de 20% sur certaines classes.
Gratuit pour la classe vétérân et classe baby* (voir conditions) pour 2019.

Ne peuvent être considérés comme 1^{er} chien, les chiens engagés en classes gratuites.
Gratuité au 1^{er} chien engagé pour les propriétaires ayant participé au Salon de l'Agriculture 2018 (justificatif à fournir à Mme ROSSI)

	Jusqu'au 13 janvier 2019		Jusqu'au 20 janvier 2019	
	Non Membre	Membre (*)	Non Membre	Membre (*)
1 ^{er} Chien (catalogue compris)	50,00€	29,00€	65,00€	38,00€
2 ^{ème} Chien	38,00€	25,00€	49,00€	32,00€
3 ^{ème} Chien & suivant	25,00€	16,00€	33,00€	20,00€
Baby * voir conditions	25,00€	16€ ou GRT*	33,00€	20€ ou GRT*
Puppy	25,00€	16,00€	33,00€	20,00€
Vétéran	13,00€	GRT	16,00€	GRT
Couple/Paire	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Lot d'Affixe/Reproducteurs	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Jeune Présentateur	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Test de Caractère (TAN)	30,00€	5,00€	30,00€	10,00€
Confirmation seule	35,00€	20,00€	38,00€	25,00€
Chien ne concourant pas	6,00€	4,00€	8,00€	6,00€

- Classe Baby (de 4 à 6 mois).....
- Classe Puppy..... (de 6 à 9 mois).....
- Classe Jeune (de 9 à 18 mois).....
- Classe Intermédiaire (de 15 à 24 mois).....
- Classe Ouverte (âge minimum 15 mois).....
- Classe Champion (âge minimum 15 mois).....
(copie du titre de champion)	
- Classe Vétéran (âge minimum 8 ans).....
- TAN (à partir de 9 mois).....
- Paire (voir règlement).....
(nom du 2 ^{ème} chien)	
- Couple (voir règlement).....
(nom du 2 ^{ème} chien)	
- Lot de reproducteurs (voir règlement).....
(nom des chiens)	
- Lot d'affixe (voir règlement).....
(nom des chiens)	
- Jeune Présentateur
- Chien ne concourant pas (voir règlement)
- Confirmation seule.....
TOTAL.....

***Conditions Classe Baby :**

Obligation d'inscrire 1 chien dans une classe individuelle pour bénéficier de la Gratuité.

Tarif dégressif applicable uniquement pour les chiens appartenant à un même propriétaire.

Les exposants CCCE peuvent bénéficier des tarifs adhérents uniquement sur leurs propres chiens (carte propriétaire au nom de l'adhérent) et à jour de cotisation.



Club du Chihuahua, du Coton de Tulear et des Chiens Exotiques
Site : www.ccce.org

NE POURRONT RENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION QUE DES CHIENS ENGAGES OU INSCRITS EN CLASSE NE CONCOURANT PAS.